Thème : Gouvernance et partenariat

Évolution de la structuration des services et de leurs missions, associée à l'intégration des enjeux biodiversité : l'exemple de Saint-Lunaire

Fiche n° 38

Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Lunaire
(département d'Ille-et-Vilaine)

Objectif (s)

– Faire évoluer les pratiques des services en charge de la gestion des terrains communaux, en faveur de la biodiversité.

– Développer une prise en compte transversale de la biodiversité par les services municipaux.

Description de l'action

D'un service « Espaces verts » à un service « Jardins et biodiversité »

Le service « Espaces verts » a vu sa composition évoluer à l'occasion de mutation et de départs à la retraite.

Les recrutements qui sont intervenus ont ciblé des personnes motivées par le projet de l'équipe municipale et ayant pour certaines des formations d'éco-jardinier.

L'évolution des missions et des pratiques a reposé, au départ, sur une sensibilisation et une information des agents, préalables indispensables pour que ces derniers s'approprient l'évolution de leur métier initialement très horticole.

En parallèle, un plan de gestion du patrimoine jardin dit « en mouvement », consistant en un guide de maintenance a été élaboré. Ce guide permet aux agents d'harmoniser et de pérenniser des pratiques en faveur de la biodiversité, selon la classification des espaces, tout en s'appuyant sur leurs expériences et leurs connaissances. En corollaire, le service « Espaces verts » est devenu le service « Jardins et biodiversité ».

Au-delà de la stricte gestion des espaces communaux, il est apparu important que soient intégrées des missions transversales telles que :

– action de capitalisation des observations : les agents notent leurs observations ou celles dont ils ont connaissance pour alimenter une base de données « biodiversité » ;
– action transversale avec les services de restauration : la mise en place d'un tri sélectif aux cantines scolaires permet la récupération des déchets organiques en vue d'alimenter le compost du service ;
– action de diffusion et d'échanges avec la population par la mise en place d'une granothèque.

Au quotidien, la présence sur le terrain, que ce soit du chef de service ou des trois agents, est devenue un moment privilégié pour créer du liant entre les élu·e·s, les services et les habitant·e·s : explication et pédagogie autour des actions engagées, sensibilisation au rôle de chaque citoyen·ne, partage d'informations, *etc.*

Évolution de la structuration des services et de leurs missions associée à l'intégration des enjeux biodiversité : l'exemple de Saint-Lunaire	N° 38

Description de l'action (*Suite*)

↗ La mise en place d'un pôle développement durable

Parallèlement à l'évolution des missions du service Jardins et biodiversité, la commune a créé un pôle développement durable.

À l'origine, un chargé de mission a été recruté sur des financements de poste dans le cadre d'un agenda 21. Ce poste a évolué vers le partage d'une politique générale de développement durable intégrant l'urbanisme, avec de nombreuses imbrications en faveur de la biodiversité :

- Actions en faveur de l'acquisition de connaissances de la biodiversité pour alimenter l'atlas de la biodiversité communale ;
- Définition d'une gestion différenciée des espaces verts publics dans le cadre d'une charte biodiv' ;
- Mise en œuvre d'une opération « Jardins-Bio-Divers-Cité » (*cf.* fiche Retour d'expériences n° 16) ;
- Mise en place d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) trame verte et bleue / biodiversité dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU) ;
- Engagement d'une politique « éclairage public » visant à la fois les économies d'énergie et le développement d'une trame noire.

Suite et perspectives

- Poursuite et développement des actions en cours et notamment des opérations d'acquisition de connaissances (actions « Avis de recherche »).
- Développement d'axes de travail sur les économies d'énergie, les économies d'eau et le zéro-déchet.

Bilan et enseignements

- L'évolution des services et de leur mission repose sur la nécessité d'un travail de co-construction avec les agents concernés. De l'approche positive de l'évolution de leur métier découlera leur capacité à transférer cette sensibilisation à la population.
- La diversification des tâches des services espaces verts et le développement de leur rôle de lien avec les citoyen·ne·s ont des implications sur leur plan de charge, à prendre en compte.

Durée de mise en œuvre	Coût du projet / Moyens humains
Action progressivement engagée à partir de 2009-2010	Chargé·e de mission développement durable : 1 ETP

Contacts : Vincent BOUCHE : vincent.bouche35@gmail.com

Lucile DOUANE : developpementdurable@saint-lunaire.fr